



Compte-rendu du conseil municipal de Gravières 4 février 2021 – 17 heures

Le 4 février 2020 à 17h00, le conseil municipal de la commune de Gravières convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, à huis clos en raison des mesures sanitaires contre la Covid 19, sous la présidence de Madame Monique Doladille, Maire.

Date de convocation du conseil municipal :

Date d'affichage :

Etaient présents : Monique Doladille, Jean Pellet, Philippe Troï, Marie-Josée Roux, Fabien Pellet, Damien Lentier,, Sylvie Devès, Éric Pradier.

Absents excusés : Julie Glotz-Terrier, Sylvain Hiel.

Julie Glotz-Terrier donne procuration à Sylvie Devès.

Le compte-rendu du conseil municipal du est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- **Approbation du périmètre définitif du PANDA**
- **Demande de subventions pour travaux prévus à l'école**

Secrétaire de séance : Sylvie Devès.

Madame le Maire demande au conseil d'ajouter une délibération non prévue à l'ordre du jour, elle concerne la voirie communale et le dépôt de marché public à bon de commande.

- **1ère délibération – Approbation du périmètre définitif du PAEN – PANDA**

Madame le Maire refait l'historique de l'outil P.A.E.N (loi du 23 février 2005) et explique les différentes modifications du périmètre apportées.

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'approbation du périmètre définitif du PAEN – PANDA.

- **2ème délibération – Travaux école : demande de subventions.**

Madame le Maire informe les élus du projet concernant des travaux d'isolation et de rénovation énergétique de l'école. Pour cette opération, la commune peut bénéficier de subventions.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le Maire à solliciter les différentes structures.

- **3ème délibération : Marché accord-cadre à bon de commande pour la voirie**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Madame le maire à engager des démarches de consultation concernant le marché de voirie « accord-cadre à bon de commande ».

Questions diverses :

Compte-rendu de la réunion concernant les ordures ménagères fait par Sylvie DEVES et Jean PELLET.

Il est décidé de faire une dalle en béton au Roussillon afin d'y entreposer les containers.

Une réflexion doit être menée sur la route des Avols et en particulier sur son accessibilité par les services de secours.

Une rencontre aura lieu sur place avec Messieurs Christian Manificier, Fabien Pellet et Damien Lentier.

Un bilan est fait de la rencontre avec Monsieur Allagnat du CRPF pour une création de piste dans le secteur de Tendoye.

Monsieur Allagnat fera une proposition.

Il est décidé de rencontrer individuellement les associations de la commune.

Un courrier leur sera fait.

Fin de la séance : 19 heures.